GT PCRS DATA GRANDEST Mises à jour du PCRS

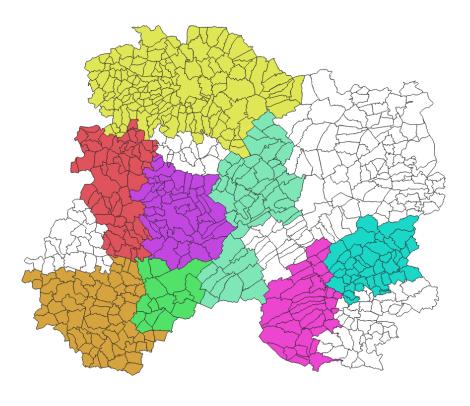
29 Janvier 2025







Les partenaires du PCRS aujourd'hui:



5479 km² de surface, soit 67% du territoire marnais, 6111,37 km de voirie 399 communes 10 partenaires







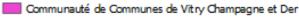












Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx

Communauté de Communes Sézanne Soud-Ouest Marnais

Communauté de Communes des Paysages de Champagne

Communauté Urbaine du Grand Reims

Communauté d'Aglomération d'Epernay Coteaux et Plaines de Champagne

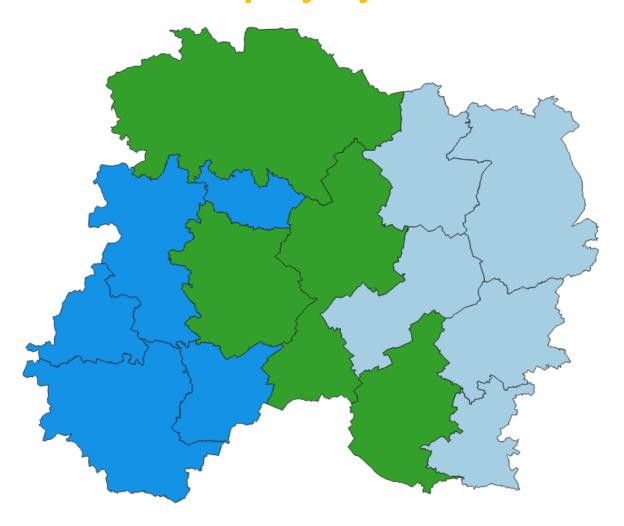
Communauté de Communes du Sud Mamais







Etat du projet janvier 2025:







Type et périodicité de mise à jour

Le processus de mise à jour a débuté dès la fin des premiers vols d'acquisition, pour être au plus près des changements sur le terrain.

Les partenaires et le SIEM ont opté pour une mise à jour annuelle au changement que le territoire soit urbain ou rural, avec la possibilité dans le futur de réaliser des survols complets en urbain si nécessaire.



Les critères de mise à jour

Les critères d'éligibilité de mise à jour sont ceux décrits dans le cahier des charges du CNIG majorés des zones concernées par des aménagement de parcs photovoltaïques en urbain comme en rural:

Type de travaux	
Accessibilité	Quai bus
Aménagement Cyclable	Piste avec éléments en dur
Aménagement de sécurité	Carrefour
	Plateau / Rampe
	Chicane / Îlots séparateurs
Travaux neufs	Création de voirie sur le domaine public
	Nouveaux lotissements public/privé



Source conventions CRAIG

En d'autres termes: « Toute création/suppression ou modification du profil de la voierie »



La méthodologie

3 problématiques:

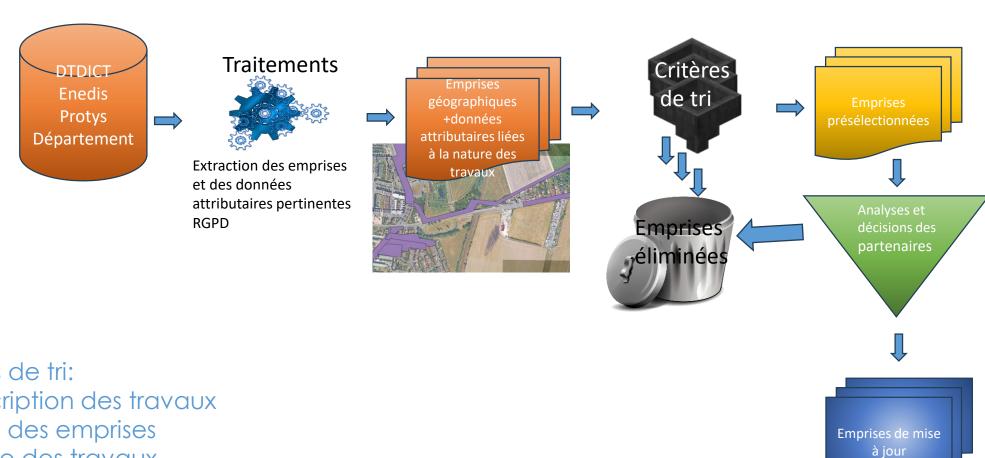
- Localisation des zones potentielles de mise à jour
- Sélection des zones de mise à jour réelle
- Exhaustivité de la démarche (Ne pas passer à côté de zone éligible)
- Maîtrise des coûts (Ne pas voler plus que nécessaire et ne pas être trop consommateur de ressources humaines)

Solution choisie:

- Utiliser comme base les emprises des DICT et DTDICT conjointes de l'ensemble de la zone (accord avec Protys)
- Opérer un tri en fonction de la description des champs utiles sur DT/DICT, de la durée et de l'ampleur des travaux
- Faire valider par les partenaires la sélection de mise à jour



Traitement des données



Critères de tri:

- Description des travaux
- Taille des emprises
- Durée des travaux



Janvier/Février des données

Avril/Mai

Tentrolles

Ling Contrôles

Processus de mise à jour





Evolutions du processus

Le processus de mise à jour va évoluer dans les prochaines années :

- Développement à venir de Protys, à la demande du SIEM pour automatiser les requêtes d'exports après sélection des champs utiles et le respect du RGPD des DTDICT
- Demandes d'évolution du CERFA DTDICT suite à un point réalisé avec le ministère de l'environnement (attentes du décret): ajout du champ « IMPACT PCRS »



Case à cocher et info bulle

Ajout du champ: "IMPACT PCRS« accompagné d'une info-bulle

"Les travaux réalisés ont un impact sur le PCRS, fond de plan très grande échelle conçu pour localiser précisément les réseaux (voir descriptif joint dans la documentation)? "

Le processus se résume donc comme suit :

- •Je passe la souris devant le champ "IMPACT PCRS" : l'info bulle s'ouvre pour faire apparaitre le texte proposé
- •Je clique sur le champ "Impact PCRS" parce que je considère ces travaux comme concernés, Le champ texte devient accessible avec la liste du tableau des critères d'éligibilité.
- •Je clique sur le champ concerné







